

Son expertise médicale intéresse les députés

Le Dr Juhel-Voog a participé à une commission d'enquête parlementaire sur la fibromyalgie. La spécialiste du Pôle santé sud, au Mans, plaide pour une reconnaissance de cette maladie.

Faire reconnaître la fibromyalgie comme une maladie à part entière. C'est le combat du Dr Laurence Juhel-Voog.

Cette spécialiste du Pôle santé sud, au Mans, a participé à une commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur cette mystérieuse pathologie : douleurs inexplicables, fatigue, sommeil perturbé, troubles digestifs.

Le rapport a servi de base au débat qui s'est tenu à l'Assemblée nationale il y a quelques semaines.

L'experte a pu y détailler le fruit de ses recherches sur la fibromyalgie, classée comme maladie par l'Organisation mondiale de la santé. Mais pas par l'Académie de médecine française.

« Beaucoup de praticiens considèrent que c'est un syndrome, pas une maladie, parce qu'on n'en connaît pas les causes. Comme les examens sanguins, les biopsies ou les radios montrent que tout est normal, on ne peut se fier qu'aux patients », explique l'experte mancelle, pour qui les victimes de ces douleurs chroniques sont « méprisées » : « On les prend pour des simulateurs. »

Soigner le tube digestif

Pourtant, la souffrance est réelle. « Certains vivent avec depuis l'enfance. Il faut en moyenne six ans pour diagnostiquer la maladie. Et les traitements médicamenteux sont décevants », souligne le Dr Juhel-Voog, pour qui le problème vient... du tube digestif : « Les personnes touchées ont énormément de gaz dans l'intestin, elles sont très ballonnées. »

La faute aux trop nombreuses bactéries, qui produisent des gaz. Dont



Le Dr Juhel-Voog, médecin au Pôle santé sud du Mans, a été entendue par les députés pour un projet d'amendement sur la prise en charge de la fibromyalgie. Objectif : financer, à titre expérimental, un parcours de soins inédit, avec bainéothérapie, hypnose, sophrologie, réflexologie plantaire...

le toxique sulfure d'hydrogène, celui qui a posé de gros problèmes sur des plages en Côtes-d'Armor.

Régime sans gluten et sans lactose

La solution pour réduire ce gaz, qui perturbe la perception neurologique de la douleur ? Bannir les aliments qui fermentent. Ainsi, depuis quatre ans, le Pôle santé sud propose une prise en charge diététique avec un

régime excluant lactose et gluten.

Une étude préliminaire, menée auprès d'une trentaine de patients ayant bénéficié de ce programme, donne des résultats encourageants : 89 % des patients ont vu leurs douleurs s'améliorer. La moitié évoque une amélioration générale : digestion, sommeil, moral... Certains ont pu reprendre le travail.

« Si l'intestin va mieux, tout va mieux », estime le Dr Juhel-Voog, ravie de la mobilisation des députés. Le rapport préconise la reconnaissance de la maladie, le financement de la recherche. Et l'harmonisation

de la prise en charge, qui varie d'un département à l'autre, « selon le bon vouloir du médecin de la Sécurité sociale », précise l'experte, tableau à l'appui.

Enjeu financier

La reconnaissance, c'est aussi un enjeu financier. La fibromyalgie bénéficie rarement d'un remboursement à 100 %. « Si elle est reconnue comme affection longue durée, ça sera différent. »

Jérôme LOURDAIS.

En mai, conférences et ateliers

Conférences, ateliers, tables rondes. Mardi 16 et mercredi 17 mai, le Pôle santé sud organise des journées grand public autour de la fibromyalgie, au Mans : comment la diagnostiquer, la piste nutritionnelle pour sou-

lager les patients, la prise en charge thérapeutique et l'utilisation de la stimulation magnétique transcrânienne répétitive.

Inscriptions obligatoires au 02 43 78 40 97.

2 millions

C'est le nombre de personnes touchées par la fibromyalgie en France.